

**Patience !**

**Quelles réponses de l'OFAC aux oppositions ? Convention d'indemnisation de l'AIG**

**22 juin 2021** ----- Forwarded Message -----

Subject: RE: Arag &quot;Opposition à la modification du règlement d'exploitation, à la fixation de nouveau bruit admissible, aux demandes d'allègements ainsi qu'à la demande d'approbation des plans&quot;  
Date: Tue, 22 Jun 2021 09:47:39 +0200  
From: Sergio Ferro Luzzi <[sergio.ferro-luzzi@sunrise.ch](mailto:sergio.ferro-luzzi@sunrise.ch)>  
To: [rosset.alain.64@bluewin.ch](mailto:rosset.alain.64@bluewin.ch)  
CC: [jcaillat@bluewin.ch](mailto:jcaillat@bluewin.ch), [comite@aragge.ch](mailto:comite@aragge.ch)

Cher Monsieur,

Merci pour votre message, je me permets toutefois de revenir vers vous car nous avons reçu une convention d'indemnisation de la part de l'AIG dans le cadre de travaux d'isolation phonique à réaliser sur notre maison à Bellevue.

Cependant, avant de signer cette convention, j'aurais souhaité obtenir un avis éclairé sur les incidences de cette convention à notre égard sur d'éventuelles futures oppositions contre l'AIG. A ce titre, auriez-vous la possibilité de me mettre en contact avec d'autres riverains qui auraient déjà signé ou sur le point de le faire, une convention de ce type avec l'AIG?

Merci d'avance de votre aide.  
Bien cordialement,  
Sergio Ferro Luzzi

**6 octobre 2020 16h22**-----Message d'origine-

De : [rosset.alain.64@bluewin.ch](mailto:rosset.alain.64@bluewin.ch) <[rosset.alain.64@bluewin.ch](mailto:rosset.alain.64@bluewin.ch)> Envoyé : mardi 6 octobre 2020 16:22  
À : [sergio.ferro-luzzi@sunrise.ch](mailto:sergio.ferro-luzzi@sunrise.ch)  
Cc : [jcaillat@bluewin.ch](mailto:jcaillat@bluewin.ch); [comite@aragge.ch](mailto:comite@aragge.ch)  
Objet : Re: Arag &quot;Opposition à la modification du règlement d'exploitation, à la fixation de nouveau bruit admissible, aux demandes d'allègements ainsi qu'à la demande d'approbation des plans&quot;

Cher Monsieur,

Nous n'avons pas encore reçu de réponse à ce jour et d'après nos informations, il n'y a pas encore de délai prévisible pour cette réponse. Comme le savez peut-être, il y a eu près de 650 oppositions dont plus d'une centaine issues des membres de l'ARAG.

Mais vous serez informé dès réception de cette réponse ainsi que des actions possibles de notre part dans le cas d'une acceptation de cette modification du règlement d'exploitation.

Alain Rosset  
Président de l'ARAG

**6 octobre 2020 14h42**-----Message d'origine----

De : [wordpress@aragge.ch](mailto:wordpress@aragge.ch)  
Date : 06/10/2020 - 14:42 (E)  
À : [comite@aragge.ch](mailto:comite@aragge.ch)  
Objet : Arag &quot;Opposition à la modification du règlement d'exploitation, à la fixation de nouveau bruit admissible, aux demandes d'allègements ainsi qu'à la demande d'approbation des plans&quot;  
De : Ferro Luzzi Sergio <[sergio.ferro-luzzi@sunrise.ch](mailto:sergio.ferro-luzzi@sunrise.ch)> Sujet : Opposition à la modification du règlement d'exploitation, à la fixation de nouveau bruit admissible, aux demandes d'allègements ainsi qu'à la demande d'approbation des plans

Bonjour,

Pourriez-vous m'indiquer si l'OFAC a donné suite aux courriers des riverains de l'aéroport dans le cadre de l'opposition à la modification du règlement d'exploitation, à la fixation de nouveau bruit admissible, aux demandes d'allègements ainsi qu'à la demande d'approbation des plans?

Merci d'avance.  
Meilleures salutations  
Sergio Ferro Luzzi

Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de Arag (<https://aragge.ch>)